

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du Mercredi 10 Avril 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le Dix Avril à Dix-Huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARLY, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente.

Nombre
d'Administrateurs

En exercice..... 17

Présents..... 12
Votants..... 12

Étaient Présents :

Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente, Madame Mathilde BARBIEUX, Madame Priscilla DZIEMBOWSKI, Monsieur Joël QUENTIN, Monsieur Jean-Claude VILLAIN. Madame Jeanne-Marie BINOT, Madame Marie-Thérèse HOUREZ, Monsieur Christian CHATELAIN, Monsieur Jean-Noël DUPONT, Monsieur Bruno LECLERCQ, Monsieur Frédéric DEROT, Madame Anne-Sophie BARTHELEMY.

DL-2024-16

Objet

Demande
de subvention
Le Secours Populaire

Étaient Absents excusés :

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE, Président, Monsieur Bruno MOUFTIEZ,

Était Absente :

Madame Martine WOLF, Madame Janine LECAILLE, Madame Loetitia ARENA.

Exposé :

Le Secours Populaire Valenciennes – Marly, son Secrétaire Général, M. BOSCHETTI et ses équipes (69 adhérents et bénévoles, 41 femmes et 27 hommes dont 20 Marlysiens, 14 femmes et 6 hommes), proposent, tout au long de l'année, aux « Familles victimes de la Pauvreté » (de 0 à 90 ans) un ensemble d'activités et d'ateliers périphériques à la grande distribution alimentaire mensuelle, aux colis d'urgences et à la Boutique Solidarité (transférée, début 2023, au 2 place L. Michel Marly).

Ainsi, en 2023, de nombreux ateliers d'accès à la culture, aux loisirs, au sport ou à la santé ont été organisés par l'équipe bénévole de l'association.

.../...

C.C.A.S. DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du 10 Avril 2024

Des séjours « Vacances » ont permis aux Marlysiens les plus en difficulté de goûter aux joies du dépaysement, mais d'autres manifestations, moins festives, peut-être, mais plus solidaires, telles que les activités d'Aides Internationales, la grande Braderie, les permanences d'accueil ou la campagne des Pères Noel verts ont aussi émaillé cette année 2023 si spéciale puisque symbolique, pour l'association, de ses 25 années d'existence.

Association au modèle économique novateur, capable de générer des revenus par le biais de son Epicerie Solidaire ou la braderie qu'elle organise, Le Secours Populaire peut également compter sur le local mis à sa disposition, gracieusement, par le CCAS de Marly (209, Av H. Barbusse), la subvention annuelle de 750 euros que lui a accordé, depuis 2011, ce même CCAS.

Ci-joint, en annexe, le rapport d'activité accompagné des éléments comptables.

Considérant la demande de subvention faite par l'association Le Secours Populaire Français,

Il est demandé au Conseil d'administration :

- De se prononcer sur l'octroi d'une subvention d'un montant de 750 euros pour le fonctionnement de l'Association.

Le Conseil d'Administration,
Oui l'exposé de Madame La Vice-Présidente,
Après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITE,

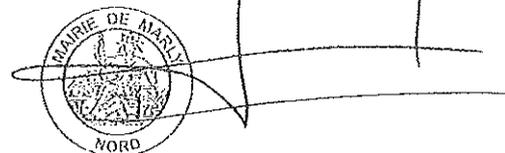
- Se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention d'un montant de 750 euros pour le fonctionnement de l'Association.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS



Pour extrait conforme,

Jean-Noël VERFAILLIE
Président.



Affiché le
Transmis en Sous-préfecture le ..24/04/2024...
Document exécutoire à compter du
Notifié à l'intéressé le
Publié le 05/05/2024